

Aménagement extérieur

(ENTRE PARENTHÈSES)

SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY (76)



« *Se mettre entre parenthèses pour rêver* », voilà l'idée résumée de cette élégante aire de jeu pour enfants installée dans le parc boisé de la Maison des Forêts à Saint-Etienne-du-Rouvray.

Elle est le fruit de l'imagination collective de trois élèves de l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie à Darnétal, Jonathan Gosselin, Benjamin Gourdin et Héléne Hurez, lauréats d'un concours proposé par la Métropole Rouen Normandie pour équiper ce site aux portes de la Forêt domaniale de la Londe-Rouvray en mettant en valeur du bois feuillu, essence majeure du territoire. L'histoire ne s'arrête pas là puisque la construction de l'ensemble a été réalisée par des élèves du Centre régional de formation du bâtiment et des travaux publics (CEREF BTP) implanté à Bourgtheroulde.

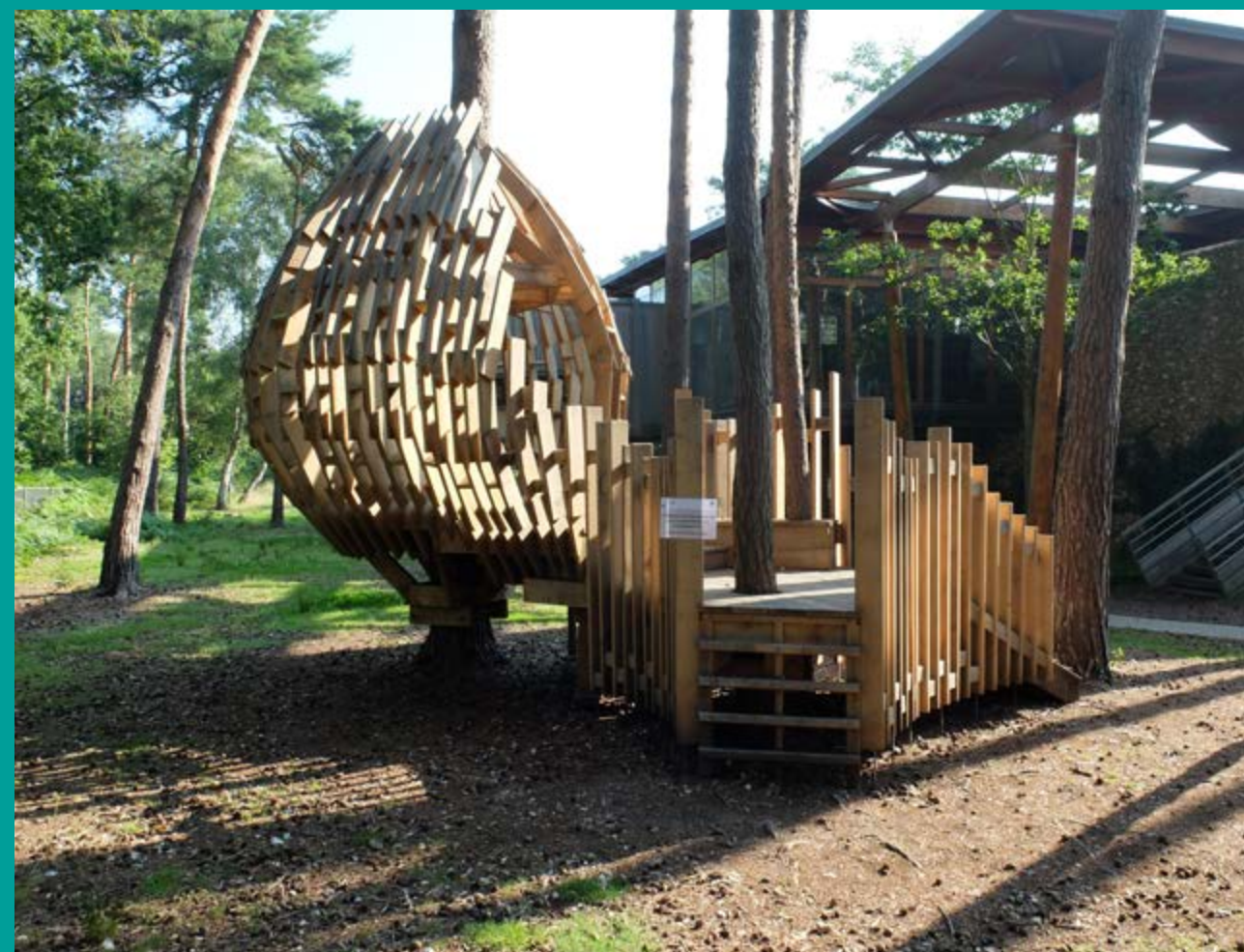
Ce « *cocon* » d'une surface de 17 m² au plancher « *se dessine en trois courbes qui s'installent entre trois arbres du parc, nous expliquent les designers, L'une s'enroule autour d'un arbre pour former un cocon suspendu qui filtre la vue et propose des cadrages sur la forêt. Jusqu'à ce nid, les enfants parcourent des plateformes qui créent des espaces de jeu et d'observation de la nature.* »

Simplicité et respect du site ont présidé à la création et la mise en œuvre de ce projet. Ainsi, les trois étudiants, aujourd'hui tous architectes salariés, ont fondé leur projet sur l'utilisation de sections courtes et communément utilisées : des bastaings de 6,3 cm d'épaisseur pour 17,5 cm de largeur pour la structure

et des planches de 2,7 cm d'épaisseur pour 15 cm de largeur pour l'habillage du cocon. Un choix qui a séduit le jury puisqu'il permet d'utiliser des bois de rebuts et ainsi de faire des économies sur l'achat des matériaux de construction. Le cocon est formé d'une série de parenthèses composées de sept planches disposées en quinconces, vissées entre-elles, et qui se transforment en balustres pour les plateformes de jeux.

La préfabrication en atelier (autour d'un fût aux caractéristiques identiques à l'arbre du site) a permis de limiter l'impact du chantier sur l'activité de la Maison de la forêt et sur le site. Par ailleurs, « *aucune fondation en béton n'a été disposée dans le sol pour supporter l'ensemble* », ajoute Jonathan Gosselin, seules quelques tiges filetées ayant été enfoncées pour assurer le contreventement.

Sur le plan environnemental, cette réalisation se distingue par ailleurs par l'absence de percement dans l'arbre, la structure étant accrochée à l'arbre selon le principe du double moisement, identique à celui utilisé dans les accrobranches par exemple. « *Nous pouvons en outre accompagner la croissance de l'arbre car la fixation du moisement est assurée par des vis* », souligne Benjamin Gourdin. L'usage d'un bois de classe 4, ici du chêne local issu du territoire métropolitain, offre enfin l'avantage d'éviter les traitements, « *les planches vont se pâliner naturellement et se fondre progressivement dans le paysage* ».



Livraison : 2015
Surface (m²) : 17
Coût global : 7 K€ HT

Maître d'ouvrage : Métropole de Rouen
Normandie (76)
Architecte : ENSA Normandie - Gosselin
Jonathan, Gourdin Benjamin, Hurez Héléne (76)

Designer : ENSA Normandie - Gosselin
Jonathan, Gourdin Benjamin, Hurez Héléne (76)
Centre de formation qui a réalisé l'ouvrage :
Ceref BTP (27)